

de la Baie-des-Chaleurs. Il renfermait en 1881 une population de 18,903 habitants dont les deux tiers sont d'origine française; l'autre tiers se composant d'anglais, d'écossais, d'irlandais et de jersiais qui, presque tous, sont d'excellents cultivateurs. La présence des écossais dans Bonaventure a beaucoup contribué à y répandre le goût et les connaissances pratiques de l'agriculture et à augmenter la valeur de la propriété foncière.

"Les canadiens qui ne s'étaient occupés que de pêche jusqu'alors, voyant que les nouveaux venus vivaient mieux qu'eux par la seule ressource de la culture, s'empressèrent de les imiter en se mettant de suite à l'œuvre et en exploitant cette richesse du sol mieux qu'ils ne l'avaient fait auparavant." (Stanislas Drapeau.)

Le nombre d'acres de terres possédées par les habitants de ce comté, s'élevait lors du dernier recensement à 303,841 contre 171,842 en 1871. Le nombre d'acres de terre en culture en 1871 était de 76,036, en 1881 il atteint le chiffre de 109,318.

Le terrain y est propre à la culture de toutes sortes de céréales, le climat favorable et la végétation très rapide.

Les missions du comté de Bonaventure ont rapidement grandi depuis 1871. La plupart se sont complètement transformées en jolies paroisses. Parcourir chacune d'elles n'entre pas dans le cadre de ces lettres, mais le lecteur voudra bien s'arrêter avec moi aux plus importantes.

St-Georges de Port Daniel.—La première paroisse que vous rencontrez, après avoir doublé la Pointe-à-magnereau, qui est la ligne de démarcation entre les comtés de Gaspé et de Bonaventure, est celle de Port Daniel auquel Cartier avait donné le nom de Port St-Martin.

Port Daniel est une de nos paroisses modèles sous le rapport de la culture. Sa population composée en très grande partie d'écossais et d'irlandais a compris que son avenir était surtout dans la culture du sol; elle décroche maintenant à la pêche un temps qu'elle ne croyait pas pouvoir lui refuser autrefois et elle marche à grands pas dans la voie du progrès.

En 1881, Port Daniel comptait 1670 habitants, 21,235 acres de terre occupées et 6,048 acres en pleine culture. Entre autres produits donnés par la culture, je remarque: 1789 minots de blé, 3,283 minots d'orge, 19,362 minots d'avoine, 64,925 minots de pommes de terre et 20,000 minots de légumes de toutes sortes.

Ces chiffres prouvent évidemment en faveur de la fertilité du sol Gaspésien, car ici encore plusieurs laissent la terre produire ce qu'elle peut, ou ne lui aident en aucune façon. La semence est jetée en terre à la hâte le printemps, négligée ensuite et laissée en proie aux mauvaises herbes pendant que l'on donne à la pêche toute son attention.

"Le canton de Port Daniel" nous dit M. Stanislas Drapeau "en 1863" a huit rangs. On compte plusieurs chemins d'ombrés ou en voie de confection, lesquels passent à travers une étendue considérable de terrains propres à la culture, couverts d'étable, merisier, pin, épinette et cèdre. L'on y trouve aussi d'excellents et puissants pouvoirs d'eau.

Une nouvelle paroisse, offrant de grands avantages sous le rapport de la colonisation, a surgi depuis 6 ans entre Port Daniel et Paspébiac. Souriant à l'avenir, St-Godfroi de la Nouvelle a son curé résident, et marchera bientôt de pair avec ses aînés.

Notre-Dame de Paspébiac.—Paspébiac est un de nos endroits les mieux connus. Vu de la mer, il offre à l'œil du touriste un aspect des plus pittoresques. Un beau bassin, protégé par deux pointes qui se rapprochent l'une de l'autre, à mesure qu'elles s'avancent dans la mer, ne laissant à un mille du rivage qu'un étroit et sûr chenal pour l'entrée des bâtiments.

Au premier plan sur une des bandes sablonneuses qui forment l'extrémité du Bassin se trouvent les vastes magasins des deux plus puissantes raisons sociales des Provinces Maritimes: "Charles Robin & Cie" et "Lobouhiller & frères." Un peu en arrière, sur la terre ferme, à demi cachées par de jolis bosquets s'élevaient les résidences des habitants du lieu.

La population de Paspébiac est de 1,600 âmes. Il y a ici des milliers et des milliers d'acres de terres d'une excellente qualité. C'est, nous disent les ingénieurs et les arpenteurs du gouvernement, "c'est une forêt d'érables et autres bois francs se prolongeant par une pente douce vers l'intérieur à une grande distance, de même que de chaque côté à droite et à gauche."

Le goût de l'agriculture semble se répandre de plus en plus parmi les habitants de Paspébiac qui cependant conservent encore leur réputation de pêcheurs hardis et intrépides. Les-

pérances d'avoir bientôt un débouché facile pour leurs produits agricoles est pour eux un grand encouragement.

Pendant de longues années l'on s'est occupé exclusivement de pêche à Paspébiac comme d'ailleurs dans toute la Gaspésie, pour ainsi dire; et le progrès matériel de Notre-Dame a souffert du peu de goût de sa population pour la culture des terres.

C'est ici qu'en 1767 monsieur Charles Robin, alors navigateur modeste, fonda cette maison de commerce qui porte encore son nom et qui aujourd'hui est peut-être une des plus riches de la Puissance.

Quarante ans après son premier voyage dans la Baie-des-Chaleurs, malgré certains revers essayés pendant la guerre de l'indépendance américaine, le fondateur de la maison Robin était déjà millionnaire. C'est une des meilleures preuves de la richesse de nos pêcheries.

Favorisé par ces heureux concours de circonstances, Robin vendit jusqu'à six louis un quintal de morue qu'il avait payé dix ou douze chelins et bientôt il ne sut plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux qui continuèrent les opérations de la compagnie à laquelle jusqu'ici cependant l'on a conservé le nom de son fondateur.

"Il n'y a pas de gouvernement au monde, constate M. Faucher de St-Maurice, dans son intéressant ouvrage "De tribord à Babord," il n'y a pas de gouvernement au monde, dont les rouages administratifs soient mieux organisés que ceux de la maison Robin, mais comme les associations qui ne visent qu'à la richesse et s'efforcent d'accaparer tout ce qui tend à donner de la valeur à leurs exploitations, cette raison sociale compte de puissants antagonistes et d'ardents défenseurs. Je n'ai fait que passer à Paspébiac et ne saurais me prononcer au milieu de ces contradictions."

Disons de suite que l'imagination fébrile de quelques uns de ceux qui ont écrit sur la Gaspésie leur a fait inventer un système régulier d'esclavage qui n'a jamais existé sur nos rives.

Tout au plus, dans nos pêcheries, les négociants ont-ils essayé de persuader aux pêcheurs qu'ils vivaient mieux en pêchant qu'en cultivant la terre, persuasion d'autant plus facile, qu'alors l'abondance du poisson donnait raison aux marchands et que la population pouvait vivre très à l'aise et sans beaucoup de travail par la pêche seule.

Le système d'avances et de crédit inauguré ici dans le siècle le dernier, envisagé au point de vue de la colonisation et de l'agriculture, a sans doute été fatal aux progrès de la Gaspésie, mais d'un autre côté il a puissamment aidé au développement de nos pêcheries qui, ne l'oublions pas, sont une source précieuse de richesse.

Il faut d'ailleurs en prendre son parti. Le système d'avances et de crédit est inhérent aux pêcheries et existera aussi longtemps qu'elles, quoiqu'on en dise. Il peut être limité, exercé d'une manière plus ou moins judicieuse mais quoiqu'il soit mauvais dans son principe et souvent désastreux dans ses conséquences, tant pour le pêcheur que pour le capitaliste-armateur, il est intimement lié à l'exploitation des pêcheries par un concours de circonstances incontrôlables. L. Z. J.

CAUSERIE AGRICOLE

DES SEMAILLES.

L'objet que nous entreprenons de traiter aujourd'hui est un des plus importants de l'agriculture. De la bonté des semailles dépend plus souvent la beauté de la récolte, et cependant rarement voyons-nous les cultivateurs donner à cette opération toute l'attention qu'elle mérite, quoiqu'ils reconnaissent parfaitement la puissance de leur influence.

Nous ne pouvons entrer dans tous les développements relatifs aux divers climats, aux diverses natures de terres, aux diverses espèces de graines, parce que cela exigerait presque un volume, et ferait le sujet de causeries pour une partie de l'année; nous nous contenterons de présenter seulement l'exposition des principes, nous appuyant pour cela sur ceux qui ont fait une étude approfondie du sujet et des exemples que nous avons été à même d'apprécier autour de nous.